

étaient remplis d'une grande foule. Ils trouvent les deux partis qui s'entre menaçaient ; il semblait qu'on dut en venir aux mains. Le prévôt demandent aux sieurs Berod et Laure ce qu'ils veulent , pourquoi ils sont venus ; ils répondent qu'ils sont venus pour siéger comme juges de la police , suivant leur droit et leur qualité. *Le Procureur du Roi prend la parole pour les soutenir , et somme le Consulat de ne pas empêcher l'exécution d'une sentence.* Mais pendant qu'un long colloque s'engage , le parti consulaire se renforce par l'arrivée de plusieurs citoyens et arquebusiers. Les assaillans satisfaits d'être venus braver leurs adversaires jusques dans leur camp font une retraite prudente ; ils ont encore l'audace en se retirant de faire fermer l'auditoire par un de leurs sergents ; il est vrai que le consulat fit sur le champ arrêter cet homme et saisir de force sur lui la clé qu'il emportait à leur face.

Le lendemain , le Prévôt des Marchands et les quatre échevins étaient à l'Hôtel-de-Ville se félicitant sans doute d'avoir repoussé un assaut si téméraire , lorsque leurs oreilles furent frappées d'un cri étrange. C'était un sergent de la Sénéchaussée publiant à son de trompe jusques sous leurs fenêtres une ordonnance de Messieurs du Siège , portant que dorénavant , l'audience de police se tiendrait au palais de Roanne , avec défenses à toutes personnes , sous de grosses peines , d'aller ailleurs que dans ledit palais demander justice pour faits ressortant de la juridiction de police. Aussitôt on publia de par le Consulat une ordonnance contraire par laquelle était défendu au peuple d'aller pour des faits de police à une autre audience que celle qui continuerait comme de coutume à être tenu dans l'Hôtel-de-Ville.

Les débats des deux juridictions se trouvaient portés par là devant les justiciables eux-mêmes. Il faut bien convenir que dans cette guerre ridicule l'avantage de la modération fut pour le consulat , qui sentit de combien de désordres une résistance irréfléchie pourrait être la source. Laissant la Sénéchaussée jouir de son triomphe du moment , il s'adressa plus haut , et mit dans ses intérêts le gouverneur , M. d'Halincourt , flatté de voir sa médiation invoquée et blessée de la roideur déployée par